

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2025-2026

ÉCOLE : École secondaire Toronto Ouest
DATE DU DERNIER SONDAGE : mai 2025

ÉLABORÉ EN DATE DU : 2023-10-17
REMISE À LA SURINTENDANCE : 17 octobre 2025
AFFICHER SITE WEB : 31 octobre 2025

MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA BIENVEILLANCE DANS L'ÉCOLE

Nom de l'élève : *Evan Yung*

Nom de la direction de l'école : *Nabil El Kerri*

Membre du personnel enseignant : *Sabrina Amato, Dominique Perrin, Iuliana Popper*

Membre du personnel non-enseignant : *Magatte, Fall*

Nom du parent, tuteur ou tutrice : *Nawal Meziati*

Nom du conseiller pédagogique de l'équipe écoles sécuritaires et bienveillantes : *Béatrice Khemiss*

Nom du membre de l'équipe de travail social ou de santé mentale (si disponible) : *Lana Lukosevicius*

1. Énoncés de politiques :

L'intimidation :

- l'intimidation est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves ;
- l'intimidation nuit au climat scolaire, y compris aux relations saines ;
- l'intimidation, notamment la cyberintimidation, est un problème grave qui n'est pas acceptable dans un environnement scolaire (y compris virtuel), dans le cadre d'une activité scolaire ou dans toute autre circonstance ayant une incidence sur le climat scolaire.

2. Définition de l'intimidation :

Selon la [Loi sur l'éducation](#), « intimidation » s'entend d'un comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois,

a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet :

- (i) soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel,
- (ii) soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école,

b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le

handicap ou des besoins particuliers. On entend en outre par comportement, pour l'application de la définition d'« **intimidation** », le recours à des moyens physiques, verbaux, électroniques, écrits ou autres.

Cyberintimidation

On entend en outre par intimidation, pour l'intimidation par des moyens électroniques (communément appelée cyberintimidation), notamment par :

- a) la création d'une page Web ou d'un blogue dans lequel le créateur usurpe l'identité d'une autre personne ;
- b) le fait de faire passer une autre personne comme l'auteur de renseignements ou de messages affichés sur Internet ;
- c) la communication électronique d'éléments d'information à plus d'une personne ou leur affichage sur un site Web auquel une ou plusieurs personnes ont accès.

STRATÉGIES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Cette section cible les interventions qui visent à accroître l'éducation, la sensibilisation et la communication auprès des élèves, du personnel, des parents, tuteurs et tutrices ainsi que l'ensemble de la collectivité afin qu'ils contribuent à la lutte contre l'intimidation et l'adoption des comportements appropriés par les élèves.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2026, outiller la communauté scolaire (élèves, parents et membres du personnel) de toutes les écoles à soutenir la mise en œuvre des pratiques qui contribueront au bien-être et à l'épanouissement des élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2026, établir et adopter de façon systématique une culture réparatrice à l'échelle de l'école afin de développer les compétences pour les relations saines.

Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février et mai)	Échéancier
Pourcentage de classes qui intègrent les cercles proactifs et réactifs au quotidien : 70 % de classes.	▪ Formation/Rappel pour l'ensemble du personnel par rapport aux pratiques réparatrices lors de la rencontre du personnel du mois de novembre ;	3 novembre 2025	Juin 2026
	▪ Formation spécifique des enseignants de 7-8 sur les pratiques réparatrices au cours du mois de décembre	9 décembre 2025	Juin 2026
	▪ Un cercle de communication est réalisé selon le calendrier des valeurs une fois tous les 3 mois	Tout au long de l'année scolaire	Juin 2026
	▪ Un cercle de check-in est réalisé une fois toutes les 2 semaines dans les classes 7-8e		

L'objectif de ces formations est d'outiller les enseignants afin de renforcer leurs compétences en matière de pratiques réparatrices. Les cercles de communication et de « check-in » visent à instaurer un climat de confiance, à prévenir les conflits et à favoriser le sentiment d'appartenance au sein de la classe et de l'école.

Autre indicateur selon les besoins de l'école	Ateliers sur la cyberintimidation présentés par Paul Davis en octobre 2025 à l'ensemble des élèves de l'école	20 octobre 2025	Juin 2026
	Ateliers présentés par The Get Real Movement au cours du mois d'octobre au sujet de l'inclusivité pour l'ensemble des élèves de l'école (7^e à la 12^e)	29 et 3 novembre 2025	Juin 2026
	Ateliers Brave présentés aux sept classes du palier intermédiaire (7^e et 8^e) par rapport aux relations saines	5 et 6 novembre 2025	Juin 2026
	Ateliers présentés par The Get Real Movement au cours du mois de février au sujet du racisme contre les noirs à l'ensemble des élèves de l'école (7^e à la 12^e)	6 et 9 février 2026	Juin 2026

Paul Davis – Cybersécurité et vie numérique responsable

L'objectif de ces ateliers est de sensibiliser les élèves à une utilisation sécuritaire, éthique et équilibrée des technologies. Paul Davis offre des conseils concrets pour protéger sa vie privée en ligne, adopter un comportement respectueux sur les réseaux sociaux et mieux comprendre les enjeux liés à la citoyenneté numérique.

The Get Real Movement – Inclusion, lutte contre le racisme anti-Noir et respect de la diversité

Ces ateliers visent à promouvoir l'inclusivité, le respect et la compréhension mutuelle au sein de la communauté scolaire. À travers des témoignages authentiques et des discussions ouvertes, le mouvement Get Real sensibilise les élèves aux réalités

liées à la diversité et aux discriminations, notamment le racisme anti-Noir, et les encourage à devenir des alliés actifs du changement positif.

Brave Éducation – Consentement et relations saines

Les ateliers Brave Éducation ont pour objectif d'aider les jeunes à mieux comprendre les notions de consentement, de limites personnelles et de relations respectueuses. Par des discussions franches et adaptées à leur âge, les élèves acquièrent des outils pour agir avec bienveillance et responsabilité dans leurs interactions quotidiennes.

Priorité 2 de l'école : Communiquer et outiller la communauté scolaire par rapport aux pratiques de prévention et de lutte contre l'intimidation.

Stratégies/Activités	Moyen de communication (outil utilisé pour transmettre le message)	Mode de communication (manière ou forme de la communication)	Date
Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation <u>aux élèves de l'école</u> :	- Affichage du code de vie dans les classes et à l'école - Affichage du code de vie sur le site internet de l'école - Code QR pour le formulaire anonyme de dénonciation de l'intimidation. Affichés dans l'école y compris dans les toilettes	Communication à travers les salles de classes – horaire fait par la direction au cours de la semaine anti-intimidation	20 novembre 2025
Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation <u>au personnel de l'école</u> :	- Discuter le code de vie de l'école lors des rencontres du personnel - Discuter le code de vie de l'école lors des journées pédagogiques	Rencontres du personnel & journées pédagogiques	3 novembre 2025 24 octobre 2025

	▪ <i>Enseignement explicite des comportements attendus</i> ▪ <i>Présentation du registre des incidents et de l'arbre décisionnelle au début de l'année et durant l'année scolaire au besoin.</i> ▪ <i>Présentation et collaboration dans l'analyse de données ainsi que l'élaboration du PPIMI</i>	<i>À travers l'enseignement en salle de classe</i> <i>Rencontre du personnel, journées pédagogiques et rappel par courriel</i> <i>Journée pédagogique</i>	<i>Tout au long de l'année scolaire</i> <i>Septembre 2025 et Rappels à d'autres dates</i> <i>26 septembre 2025 (journée pédagogique)</i>
Communication à l'intention des parents :	▪ <i>Affichage du code de vie sur le site internet de l'école</i> ▪ <i>Transmettre le code de vie au Conseil des parents de l'école pour recueillir leur rétroaction</i> ▪ <i>Information via l'hebdo de l'école que les documents de l'école sont disponibles sur le site internet de l'école</i> ▪ <i>Encourager les parents à participer aux ateliers offerts par le conseil tels que La cybersécurité, Les enjeux de l'ère numérique sur la santé mentale des jeunes et Comment aider les enfants à comprendre les amitiés et les conflits dans leur vie</i>	<i>Site internet de l'école</i> <i>Via la présidente du Conseil</i> <i>Communication hebdomadaire de l'école</i> <i>Communication hebdomadaire de l'école</i>	<i>Octobre 2025</i> <i>Octobre 2025</i> <i>Octobre 2025</i> <i>Tout au long de l'année scolaire</i>

STRATÉGIES DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

Cette section cible les interventions à mettre en œuvre pour assurer de façon continue la prévention de l'intimidation. Les activités de prévention doivent avoir lieu au niveau de chaque élève, de chaque classe et au niveau de la communauté scolaire.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2026, promouvoir dans toutes les écoles les initiatives qui soutiennent au quotidien le bien-être et la santé mentale des élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2026, chaque classe s'engagera dans des activités de soutien au comportement positif.

Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février et mai)	Échéancier
Pourcentage de classes qui enseignent explicitement les comportements attendus : 100 % de classes...	Enseignement explicite des comportements attendus : les enseignants animent au moins deux activités par valeur parmi les activités proposées dans le calendrier des valeurs	Tout au long de l'année scolaire	Juin 2026
	Communauté d'Apprentissage Professionnel (CAP) sur le Soutien du comportement positif	9 janvier 2026	Juin 2026
	Enseignement explicite des HAHT	Tout au long de l'année scolaire	Juin 2026
	Mise en œuvre de l'arbre décisionnel au niveau de l'école (Zones jaune, orange et rouge)	Tout au long de l'année scolaire	Juin 2026

	Mise en œuvre de la discipline progressive	Tout au long de l'année scolaire	Juin 2026
Objectifs des mesures de soutien au comportement positif Ces mesures visent à instaurer un climat scolaire harmonieux en enseignant explicitement les comportements attendus et les valeurs de l'école. Les CAPs permet d'outiller les enseignants avec des stratégies concrètes pour le soutien au comportement positif, tandis que l'arbre décisionnel et la discipline progressive favorisent des interventions proactives, cohérentes et éducatives auprès des élèves.			
Pourcentage du taux d'assiduité : Palier secondaire 85 % des élèves ont un taux d'assiduité supérieure à 90 % 93 % des élèves ont un taux d'assiduité supérieure à 80 % 100 % des élèves ont un taux d'assiduité supérieure à 75 % Palier élémentaire 93 % des élèves ont un taux d'assiduité supérieure à 90 % 100 % des élèves ont un taux d'assiduité supérieure à 90 %	- Mise en œuvre de la politique d'assiduité du Conseil - Communications aux parents en cas de retard et/ou d'absentéisme chronique - Rencontre par la direction des élèves qui présentent retard et/ou d'absentéisme chronique - Implication de la conseillère en assiduité et de l'équipe de la réussite pour les cas d'assiduités inquiétants	Septembre 2025 Septembre 2025 Septembre 2025 Tout au long de l'année scolaire	Juin 2026 Juin 2026 Juin 2026 Juin 2026
Objectif des mesures liées à l'assiduité Ces actions visent à favoriser la réussite et le bien-être des élèves en réduisant le taux d'absentéisme et de retards. Elles ont pour but de prévenir le décrochage scolaire par une communication proactive avec les parents, un suivi régulier des élèves concernés et une collaboration étroite entre la direction, la conseillère en assiduité, l'équipe de la réussite et les familles.			

Pourcentage des élèves qui se sentent bien et en sécurité dans l'école : 90 % de classes... (une cible supérieure à la fois à la moyenne du Conseil et aux résultats du sondage en 2024-2025)	▪ <i>Activités systémiques : les enseignants animent au moins une activité du calendrier systémiques par mois (en lien avec la matière enseignée)</i>	<i>Tout au long de l'année scolaire</i>	<i>Juin 2026</i>
	▪ <i>Les différents ateliers mentionnés dans la section « Stratégies en matière d'éducation, de sensibilisation et de communication »</i> ➢ <i>Paul Davis ;</i> ➢ <i>Get Real Movement ;</i> ➢ <i>Brave éducation ;</i>	<i>Entre octobre et novembre 2025</i>	<i>Juin 2026</i>
	▪ <i>Deux assemblées pour la rentrée scolaire (7-8 et 9-12)</i>	<i>15 septembre 2025</i>	
	▪ <i>Assemblée et activités en lien avec la journée du drapeau franco-ontarien</i>	<i>25 septembre 2025</i>	
	▪ <i>Assemblée et activités en lien avec la journée du Chandail Orange</i>	<i>30 septembre 2025</i>	
	▪ <i>Marathon et activités Terry Fox</i>	<i>3 octobre 2025</i>	
	▪ <i>Participation à ArtMonie</i>	<i>Novembre 2025</i>	
	▪ <i>Cérémonie et activités liés au jour du souvenir</i>	<i>11 novembre 2025</i>	

	▪ <i>Ateliers sur la gestion du stress avant les examens (élève de 9^e)</i>	7 janvier 2026	
	▪ <i>Ateliers par rapport à l'estime de soi (9^{ème})</i>	19 janvier 2026	
	▪ <i>Ateliers par rapport à l'estime de soi (10^{ème})</i>	19 janvier 2026	
	▪ <i>Parcours des droits de la personne en 7-8</i>	Tout au long de l'année scolaire	
	▪ <i>Parcours de littéracie en santé mentale en 7-8</i>	Tout au long de l'année scolaire	
	▪ <i>Cours de littéracie en santé mentale pour les élèves de 10^e</i>	Tout au long de l'année scolaire	
	▪ <i>Spectacles (4 spectacles planifiés entre septembre et décembre 2024)</i>	Tout au long de l'année scolaire	
	▪ <i>Journées thématiques (Journée du drapeau franco-Ontarien, Halloween...)</i>	Tout au long de l'année scolaire	
	▪ <i>Semaine de l'éducation,</i>		
	▪ <i>Semaine de la francophonie</i>		
	▪ <i>Des clubs parascolaires et équipes sportives</i>	Tout au long de l'année scolaire	
	▪ <i>Fête champêtre</i>	Mai – Juin 2026	
	▪ <i>Dîner multiculturel</i>		
	▪ <i>Défi intergénérationnel</i>	Avril - Mai 2026	

	▪ <i>Rencontres sportives Élèves – Personnel</i> ▪ <i>Autres initiatives durant l'année scolaire pour favoriser la sécurité et le bien-être des élèves</i> ▪ <i>Sorties scolaires (sortis STIAM, sortie de ski, voyage à Ottawa pour la cité collégial, Forum des jeunes , Voyage de fin d'année des 12è...)</i>	<i>Tout au long de l'année scolaire</i> <i>Tout au long de l'année scolaire</i> <i>Tout au long de l'année scolaire</i>	
--	--	--	--

Objectif des initiatives scolaires et parascolaires

Ces initiatives visent à renforcer le sentiment d'appartenance, la sécurité et le bien-être des élèves en leur offrant des occasions variées d'apprentissage, d'expression et d'engagement.

Elles contribuent à bâtir un climat scolaire positif et inclusif, à prévenir les comportements à risque et à valoriser la diversité culturelle, linguistique et sociale de notre communauté scolaire.

Priorité 2 de l'école : L'école s'engage à participer aux activités systémiques du Conseil scolaire Viamonde.

Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février et mai)	Échéancier
Pourcentage de classes ayant participé à toutes les Activités systémiques du Conseil – voir le Calendrier des dates importantes et des diversités 2025-2026.pdf % de classes...	▪ <i>Mise à la disposition du personnel enseignant le calendrier des activités systémiques</i> ▪ <i>Planification-Répartition des activités systémiques par matière</i>	<i>Chaque mois</i> <i>Chaque mois</i>	<i>Juin 2026</i>

	▪ <i>Monitoring en salle de classe</i>	<i>Tout au long de l'année scolaire</i>	<i>Juin 2026</i>
	▪ <i>Rappel de l'importance des activités systémiques lors des rencontres du personnel et des journées pédagogiques</i>	<i>Tout au long de l'année scolaire</i>	<i>Juin 2026</i>
Autre indicateur selon les besoins de l'école			

Activités systémiques du Conseil Viamonde

Les activités systémiques ont pour objectif d'intégrer les valeurs et les priorités du Conseil Viamonde dans la vie scolaire quotidienne.

Elles invitent les enseignants à animer des activités intentionnelles favorisant la réflexion, le dialogue et l'engagement des élèves autour de thèmes communs tels que l'inclusion, la citoyenneté, le bien-être ainsi que la valorisation des différentes cultures, des patrimoines et des identités francophones.

Le développement des compétences relationnelles fait partie du processus universel de l'apprentissage socio émotionnel (ASÉ).

Participer à des initiatives portant sur l'équité et l'inclusion :

- Inclure les perspectives des **Premières Nations, des Métis et Inuit dans** la planification de l'enseignement, par l'entremise des ressources disponibles au conseil et des voix authentiques ;
- Intégrer les principes de la **pédagogie sensible et adaptée à la culture, des perspectives et des activités culturelles significatives** dans la planification de l'enseignement ;
- Privilégier des activités qui favorisent le développement du **leadership** chez les élèves ;
- Assurer la mise en œuvre de **clubs et/ou d'alliance d'écoles** ;
- Participation aux **activités offertes par des organismes externes.**

STRATÉGIES D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

L'intimidation est une difficulté relationnelle qui demande une solution relationnelle. Cette section cible les interventions et le soutien à offrir tant aux élèves victimes de l'intimidation que ceux qui la pratique. Lors de l'intervention, affirmer clairement que l'intimidation est un comportement inacceptable. L'intervention doit viser l'enseignement des habiletés relationnelles (relations saines, la collaboration, le respect des différences, la tolérance, l'empathie, la résolution de conflits) et la compréhension nécessaire pour que les élèves n'empruntent pas la voie de l'intimidation et se comportent en citoyen responsable. L'annexe jointe à ce plan offre des suggestions de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2026, développer dans toutes les écoles la capacité des intervenants à soutenir les élèves qui sont victimes et témoins de l'intimidation tout en modélisant les comportements attendus auprès de tous les élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2026, tous les membres du personnel de l'école connaîtront les programmes et le soutien disponibles pour les élèves qui ont subi des actes d'intimidation, pour les témoins des actes d'intimidation et pour les élèves qui ont commis les actes d'intimidation.

Stratégies/Activités	Soutien aux élèves	Date
Les programmes de soutien sont disponibles compte tenu de la situation et du besoin. ➤ Soutien aux élèves qui ont <u>subi</u> des actes d'intimidation	▪ Exemples d'interventions et de stratégies utilisées pour soutenir les élèves ▪ Cercles réparateurs ▪ Gestes réparateurs ▪ Intervention de la TS de l'école ▪ Intervention de la TS en santé mentale ▪ Ateliers offerts par différents organismes extérieurs ▪ Mise à la disposition des élèves différentes ressources	▪ Les interventions sont ciblées selon les besoins des élèves

	(jeunesse j'écoute...)	
➤ Soutien aux élèves qui ont été <u>témoins</u> des actes d'intimidation	▪ Exemples d'interventions et de stratégies utilisées pour soutenir les élèves ▪ Cercles réparateurs ▪ Gestes réparateurs ▪ Intervention de la TS de l'école ▪ Intervention de la TS en santé mentale ▪ Ateliers offerts par différents organismes extérieurs Mise à la disposition des élèves différentes ressources (jeunesse j'écoute...)	▪ Les interventions sont ciblées selon les besoins des élèves
➤ Soutien aux élèves qui ont <u>pratiqué</u> des actes d'intimidation	▪ Exemples d'interventions et de stratégies utilisées pour soutenir les élèves ▪ Cercles réparateurs ▪ Gestes réparateurs ▪ Intervention de la TS de l'école ▪ Intervention de la TS en santé mentale ▪ Ateliers offerts par différents organismes extérieurs Mise à la disposition des élèves différentes	▪ Les interventions sont ciblées selon les besoins des élèves

ressources (jeunesse
j'écoute...)

Priorité 2 de l'école : D'ici juin 2026, les membres du personnel de l'école utiliseront **l'approche réparatrice** et seront en mesure d'intervenir en fonction du [tableau décisionnel](#).

Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février et mai)	Échéancier
Pourcentage du personnel formé aux pratiques réparatrices et au Soutien au comportement positif : ___% du personnel...			
Pourcentage du personnel enseignant et administratif qui répertorie les écarts de comportement à l'aide du FORMS (Élémentaire , Secondaire) : 100 % du personnel...	▪ <i>Formation du personnel à l'arbre décisionnel</i> ▪ <i>Au besoin, formation de certains membres du personnel</i> ▪ <i>Disponibilité du Forms pour l'ensemble du personnel</i> ▪ <i>Suivi fait par le personnel</i> ▪ <i>Suivi fait par la direction</i>		
Pourcentage du personnel enseignant et administratif qui favorise les gestes réparateurs en lien avec la discipline progressive : 100 % du personnel...			
Autre indicateur selon les besoins de l'école			

SIGNALEMENT DES ACTES D'INTIMIDATION

Les conseils scolaires doivent s'assurer que chaque membre de leur personnel prend au sérieux toutes les allégations d'intimidation, y compris de cyberintimidation, et agit rapidement, avec tact et sollicitude, dans son suivi auprès des élèves qui divulguent ou signalent des incidents ayant rapport à des actes d'intimidation. Les conseils scolaires doivent s'assurer que chaque membre de leur personnel qui travaille directement avec les élèves (administratrices et administrateurs, enseignantes et enseignants et autres membres du personnel scolaire) réagit à tout comportement d'élève susceptible de nuire au climat scolaire dans les situations où elle ou il juge qu'il est sécuritaire de le faire. Le comportement visé désigne tout comportement inapproprié et irrespectueux observé à n'importe quel moment à l'école et à l'occasion de tout événement lié à la vie scolaire, y compris dans les environnements d'apprentissage virtuels. ([NPP144](#))

Stratégies pour encourager la dénonciation des actes d'intimidation	Outils de dénonciation
➤ Pour dénoncer des actes d'intimidation, <u>l'élève</u> est encouragé à : ➤ Pour signaler des actes d'intimidation, <u>les adultes</u> de l'école doivent : ➤ Pour signaler un cas d'intimidation en tant que <u>parents</u>, tuteurs, tutrices : <u>Après le signalement d'une situation d'intimidation :</u> ➤ Pour signaler une insatisfaction de la réponse de l'école : - Communiquer avec la direction de l'école - Communiquer avec l'enseignant.e et/ou la direction - Si des insatisfactions persistent, discuter avec la surintendance de l'éducation de l'école.	- Utiliser le Code QR pour les écoles secondaires (Exemple : FORMS)

Rôles et responsabilités des membres de la communauté scolaire

Les membres du personnel :

- Respecter le PPIMI de l'école ;

- Veiller à la sécurité des milieux d'apprentissage des élèves ;
- Recevoir les confidences des élèves ;
- Participer au moyen de dénonciation ;
- Intervenir s'il est témoin d'un « comportement d'élève qui nuit vraisemblablement au climat scolaire » ;
- Collaborer selon les recommandations des étapes des interventions lors d'un incident de violence ou d'acte d'intimidation ;
- Consigner les incidents ;
- Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire ;
- Participer à la formation autonome et obligatoire - violence en milieu de travail ;
- Participer volontairement aux sondages portant sur le climat scolaire.

Réactions possibles en cas d'intimidation :

- Nommer le comportement inapproprié ;
- Demander à l'élève de cesser le comportement inapproprié ;
- Expliquer pourquoi le comportement est inapproprié ou irrespectueux ;
- Demander à l'élève de modifier son comportement à l'avenir ;
- Fournir un soutien aux comportements positifs ;
- Faire le signalement à la direction de l'école. Informer la direction dès qu'il est raisonnablement possible de le faire ;
- Collaborer selon les recommandations des étapes des interventions lors d'un incident de violence ou d'acte d'intimidation ;
- Consigner l'incident ;
- Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire.

Les élèves :

- Faire preuve de civisme et de respect envers le personnel de l'école ainsi qu'aux autres élèves de l'école ;
- Respecter le code de conduite de l'école ;
- Participer aux activités liées à la prévention de l'intimidation ;
- Participer aux sondages portant sur le climat scolaire ;
- Devenir membre de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et bienveillante ;
- Dénoncer les actes et les gestes d'intimidation et de violence au personnel scolaire, à un adulte de confiance, par la fiche de signalement ou le Forms de l'école.

Réactions possibles en cas d'intimidation :

Adopter les comportements de protection et de coresponsabilité suivants :

- S'éloigner et aller chercher de l'aide plutôt qu'observer ;
- Évaluer les risques ;
- Demander calmement de cesser le comportement d'intimidation p. ex. « laisse donc faire... » ;
- Offrir une présence alliée p. ex. « je ne suis pas d'accord », « je vais aller chercher de l'aide » ;
- Signaler les cas d'intimidation ou de violence au personnel scolaire, à un adulte de confiance, par la fiche de signalement ou le Forms de l'école.

Les parents, tuteurs, tutrices :

- Se renseigner sur les sujets suivants : L'intimidation, la discipline progressive, les politiques de l'école en matière d'intimidation ;
- Consulter le code de conduite de l'école ;
- [Découvrez comment les écoles règlent les problèmes de comportement au moyen d'un processus de discipline progressive.](#)
- Consulter le bulletin d'information de l'école en matière d'intimidation ;
- Devenir membre de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et bienveillante ;
- Consulter le plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation de l'école (PPIMI) ;
- Participer aux sondages portant sur le climat scolaire -mai 2024 ;
- Participer aux ateliers pour les parents offerts par le conseil ou visionner les enregistrements des ateliers précédents : Retrouver les liens de connexion et enregistrements ici : [Ateliers pour les parents \(csviamonde.ca\)](https://csviamonde.ca)